

Nendards et Contheysans

(Patois et tradition)

La petite étude des relations entre Nendaz et Conthey que j'aimerais présenter à la Société d'Histoire du Valais Romand* porte sur deux constatations apparemment contradictoires. D'une part, l'histoire nous enseigne que Nendaz, qui primitivement dépend de l'Abbaye de St-Maurice, fait partie, très anciennement déjà, de la châteltenie savoyarde de Conthey et la commune de Nendaz dépend aujourd'hui encore administrativement de Conthey puisqu'elle fait partie du district de ce nom. On pourrait donc supposer qu'une communication caractérisant le patois de Nendaz soit en même temps une étude du patois de Conthey, commune voisine du même district.

Mais — et c'est là la seconde constatation dont nous voulons partir — l'image que nous offre la dialectologie de cette région est bien différente. Si dans le patois de Nendaz on dit *grenî* ou *garnî* pour grenier, mais *gernei* à Conthey, si l'abeille porte le nom de *motsèta*, littéralement mouchette à Nendaz, et qu'on la nomme *avede* à Conthey, on pourrait penser que ce sont là des différences entre patois voisins, particularités locales comme on en trouverait d'autres, entre Nendaz et ses voisins de l'est ou de l'ouest, entre Conthey et Ardon, entre Ardon et Chamoson. Mais ces divergences prennent une toute autre importance lorsqu'on voit que le nom de mouchette pour l'abeille appartient également à tous les patois du Valais épiscopal, à Hérens et Anniviers donc, et au versant des Alpes bernoises, de Savièse à Miège. D'autre part, la forme *aveille* pour abeille, avec ses variantes de prononciations locales, se prolonge uniformément de Conthey jusqu'à Martigny et au-delà, en Savoie, en vallée d'Aoste et dans le canton de Vaud. Nous sommes donc manifestement en présence de deux zones dialectales du

* A l'assemblée tenue à Châteauneuf, le 20 juin 1965.

Valais : celle de l'ancien Valais épiscopal à laquelle se rattache le patois de Nendaz, et celle de l'ancien Valais savoyard dont fait partie le parler de Conthey. Depuis le célèbre article de Jules Jeanjaquet dans la *Revue de linguistique romane* (1931) et jusque dans les plus récentes publications de dialectologie valaisanne, cette répartition des dialectes valaisans en deux grands groupes reste un des résultats les plus importants de la géographie dialectale du Valais. Quant à la position respective de Nendaz et de Conthey, elle est apparemment en contradiction avec les données historiques et politiques.

Au point de vue politique, Nendaz appartient au Valais savoyard, son parler, en revanche, appartient au groupe du Valais épiscopal.

* * *

La vallée de Nendaz, par sa constitution géographique, s'ouvre vers le nord. Le fond de la vallée est fermé par de hautes montagnes à l'assaut desquelles montent les mayens et les alpages. Ce n'est pas là que l'horizon est large et ouvert, c'est au contraire vers le nord qu'un vaste panorama s'ouvre, embrassant, selon le point de vue, la plaine du Rhône de Martigny à Loèche. Les Alpes bernoises constituent le fond de ce tableau et elles semblent déjà bien lointaines aux Nendards. En effet, s'ils les appellent *è chère de Conthey*, ils pensent volontiers au fait qu'elles constituent une limite à leur monde : derrière les *chère* de Conthey, il n'y a que des gens de langue allemande, c'est-à-dire au fond des étrangers. Le vallon de Nendaz débouchant sur la plaine du Rhône, en face de Conthey, semble prédestiné à d'étroits contacts avec la commune d'outre-Rhône... s'il n'y avait pas le Rhône qui les sépare. Nous aurons encore à parler de ce Rhône et de la difficulté de le franchir.

Les documents publiés par Gremaud et les fonds des archives communales de Nendaz, que j'ai eu le privilège de consulter aux Archives cantonales, nous donnent quelques indications précises sur ce qu'ont dû être les rapports entre Nendaz et Conthey aux siècles passés.

Dans un acte de 1417, Amédée VIII de Savoie, à la demande des Nendards, leur certifie qu'ils ne sont tenus de contribuer à l'entretien des fortifications de Conthey que par la moitié de la taxe sur le bien. Ce qui nous intéresse, ce sont les arguments qu'avancent les Nendards, même si on y retranche le caractère de plaidoyer en faveur d'un allègement de leur redevance. Les Nendards disent (je traduis le texte latin) que pour eux, le lieu de Conthey est éloigné et à l'écart et qu'il ne leur est ni utile, ni nécessaire de se réfugier *in villa Contegii*, dans le village de Conthey, avec leur bien en temps de guerre. Ils ajoutent qu'il leur convient mieux de se retirer avec leur bien dans leurs rochers, montagnes et forêts et d'en défendre les

passages contre les invasions. Nous sommes au début du XV^e siècle. Conthey semblait donc bien lointain aux Nendards et peu accessible, à cause du Rhône sans doute qui vagabondait à travers la plaine. N'est-ce pas symptomatique de voir, dans un acte de 1717, le Rhône appelé l'incorrigible prince de la plaine du Rhône : *incorrigibilis princeps in plano Rhodani* ? La tradition orale nous a conservé le souvenir d'un bac à Aproz, passage vers Conthey, avant la construction du pont d'Aproz, mais à quand remonte ce bac ? Nous ne pouvons guère le préciser. Nous savons par les documents que souvent, pour se rendre à Conthey, les Nendards devaient emprunter soit le pont de Sion, soit le pont de Riddes, et avec de tels détours, on comprend que pour eux Conthey est « peu accessible » pour reprendre les termes du document de 1417.

Ce bac d'Aproz n'a pas laissé que des souvenirs agréables aux Nendards comme les travaux du Rhône... En effet, on se souvient que chaque fois qu'il fallait remplacer la grande corde du bac, toutes les familles devaient y contribuer en fournissant de leur chanvre au cordier de Haute-Nendaz qui se chargeait de fabriquer une nouvelle corde pour le bac d'Aproz. Puis il y avait les accidents qui endeuilèrent plus d'une fois la communauté de Nendaz.

Pourquoi, au fond, les Nendards avaient-ils tellement besoin de ce bac ? Sans doute à cause de leurs propriétés sises sur Conthey, en particulier à cause de leurs vignes. Certes, les premières vignes que les documents mentionnent comme appartenant à des Nendards se situent à Brignon, c'est-à-dire sur le territoire même de la commune de Nendaz. Mais, dans les premières reconnaissances qui se soient conservées, on voit bon nombre de Nendards figurer comme propriétaires de vignes au-delà du Rhône, c'est-à-dire sur le territoire des communes actuelles de Conthey et de Vétroz. Détail important à retenir : ces propriétaires habitent pour la plus grande partie les hauts villages de la commune (Basse-Nendaz et Haute-Nendaz, Clèbe et Verrey, Saclentse). A côté des vignes, ces Nendards reconnaissent souvent posséder également des maisons. On ne saurait trouver de témoignages plus directs pour l'ancienneté de l'autarcie économique qui caractérisait encore au début de ce siècle les villages valaisans tels que Nendaz. A côté de l'élevage du bétail et de l'agriculture (blé), la production du vin faisait partie de l'indépendance paysanne. Dans ces maisons de Conthey, les Nendards du XVI^e siècle séjournaient sans doute pendant les périodes annuelles du travail aux vignes, c'est-à-dire en carême pour tailler et piocher, et en automne pour vendanger. On ne connaissait pas encore les traitements de la vigne exigeant une présence de chaque instant. Ces séjours périodiques dans le vignoble n'étaient-ils pas une possibilité de contact et de relations plus étroites avec les Contheysans ? Si nous jugeons d'après ce qui a été coutume de mémoire d'homme — et ici aussi ce qui se faisait encore au début de ce siècle ne devait guère différer de ce qui se faisait en Valais à la fin du moyen âge — si donc nous

jugeons d'après l'état des choses du XIX^e siècle, ces contacts entre Nendards et Contheysans aux vignes étaient plutôt rares. Les Nendards se déplaçaient d'ailleurs en groupe, vivaient en groupe et entre eux. On s'amusaient bien dans ces mazots des vignes, bien que la tradition voulût qu'on n'y amenât pas les filles. Celles-ci ne taillaient pas la vigne. Elles descendaient parfois pour les vendanges, bien entourées par les hommes de leurs familles. Petit détail rapporté de la tradition et qu'il vaudrait la peine de contrôler dans les livres de paroisse : on ne se mariait guère entre Nendards et Contheysans. La possibilité de rencontre à l'époque des travaux de la vigne n'avait donc pas de prolongement durable de ce côté-là.

Les relations économiques entre Nendards et Contheysans se manifestent encore d'une autre manière dans les documents d'archives. Nendaz, et surtout les villages supérieurs, ont toujours produit beaucoup de blé. On considérait Nendaz parfois comme le grenier à blé de la région de Sion. La tradition orale a conservé le souvenir de gens de la plaine du Rhône et de Conthey qui, dans les années de mauvaises récoltes et de disette, montaient à Haute-Nendaz pour acheter du blé. Que pouvaient-ils offrir en contrepartie ? Ceux de Fully apportaient des châtaignes, fruit qui ne croît pas dans le climat sec du Valais central. Ceux de Conthey, dans les années de misère, se virent obligés de vendre des vignes pour acheter du blé et d'autres denrées.

Après tout cela, on ne s'étonne donc pas que les Contheysans ne voyaient pas toujours d'un bon œil l'acquisition des vignes par les Nendards sur la rive droite du Rhône. En 1641, par exemple, d'après un acte des archives communales de Nendaz, Conthey se plaint de voir sa propre population diminuer et les gens de Nendaz acheter des terres sur son territoire, cela d'autant plus volontiers qu'ils n'étaient pas maxés, c'est-à-dire inscrits au registre des impôts. Mais voici la contrepartie : en 1612, lorsqu'il fallut établir un cordon sanitaire à cause de la peste, les Nendards refusèrent froidement d'y participer en disant qu'eux, Nendards, n'avaient aucun commerce avec ceux de Berne (danger de contagion), tandis que ceux de Conthey en tiraient grand avantage, allant vendre aux Bernois leurs fruits et leurs vins. Ce texte de 1612 nous permet de saisir sur le vif l'orientation économique toute différente entre les Contheysans et les Nendards. Les Contheysans colportaient leurs produits au-delà des *chère*. Pour eux, les Bernois n'étaient pas des étrangers comme pour les Nendards. Ce colportage de fruits par-delà des cols se retrouve dans la tradition d'autres villages de la rive droite de la vallée du Rhône : à Savièse, à Ayent, à Icoigne, à Randogne, nous en avons relevé le souvenir. L'orientation économique de Nendaz, en revanche, à part le grand centre d'attraction que constituait le marché de Sion, se dirigeait vers les vallées voisines. Relations avec Hérémente et le val d'Hérens où on troquait du bétail, relations avec la vallée de Bagnes d'où venaient les batteurs de blé, et où l'on passait

pour aller au Grand-Saint-Bernard, relations enfin avec la vallée d'Aoste qui, dans l'idée des Nendards, ne semble pas avoir été plus éloignée que leurs voisins de l'autre côté du Rhône.

C'est avec cette perspective que nous revenons au problème posé au début : comment s'explique le fait que Nendaz, ayant fait partie du Valais savoyard du point de vue politique, appartienne au Valais épiscopal de par son dialecte ? Nous pensons que les relations entre Conthey et Nendaz, rendues difficiles par le Rhône, se seront bornées au strict minimum. Il fallait bien, et il le faut encore, payer ses impôts à Conthey, aller en justice à Conthey, il fallait bien participer aux travaux du château de Conthey, mais en cas de danger, il faut le rappeler maintenant, les Nendards préféreraient monter dans leurs mayens, dans leurs forêts, vers leurs alpages. On constate une fois de plus, et les exemples parallèles ne manquent pas, que les crêtes des montagnes ne séparent pas les populations de deux versants. Un obstacle tel que le Rhône est beaucoup plus important puisqu'il entrave manifestement les relations transversales même si, dans les grands courants de civilisation, les longues vallées longitudinales sont les chemins prédestinés de pénétration et des courants de civilisation.

Ainsi donc, l'opposition Conthey - Nendaz sur le plan dialectal semble être le reflet d'une réalité géographique et économique du pays. Que Conthey parle un dialecte du Valais savoyard, ce fait-là n'a pas besoin d'explication. Que Nendaz parle un dialecte du Valais épiscopal, c'est sans doute au voisinage de la capitale, à l'importance de son marché qu'il convient de l'attribuer.

Rose-Claire SCHÜLE